TRANSPORTS AÉRIENS ET RAPATRIEMENTS SANITAIRES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Professeur Éric Maury

Thématique : Médecine des voyages et tropicales

Public et prérequis

Docteurs en médecine (français ou étrangers), internes de spécialités ou de médecine générale, étudiants en médecine à partir du DCEM 4, titulaires d'un diplôme d'infirmier.

Une autorisation d'inscription par dérogation pourra être accordée sur demande dûment motivée par le Professeur responsable de l'enseignement, à toutes personnes s'intéressant à titre professionnel aux rapatriements sanitaires.

Objectifs

Acquisition de connaissances dans le domaine du transport aérien médicalisé (avion de ligne, avion sanitaire) et informations sur les techniques, le matériel, les conditions de transport et les pathologies en transport.

Contenu

- Historique des transports aériens médicalisés.
- Réglementation de l'aviation civile.
- Physiologie liée à l'altitude en transport aérien.
- Transport aérien et pathologies : cardiovasculaires, respiratoires, digestives, ORL, OPH, neurologiques, traumatologiques, infectieuses, psychiatriques, pédiatriques et obstétricales.
- Transport du grand brûlé.
- Modalités de la régulation médicale en société d'assistance.
- Techniques du transport aérien médicalisé.
- Aspects infirmiers.
- Matériel médical spécifique.
- Apport de l'échographie.
- Transport aérien du patient sous ECMO.
- Les évacuations sanitaires par avion affrété et sur vol régulier.
- Les aéroports : service médical aéroportuaire, contrôle sanitaire aux frontières.
- Expérience militaire des évacuations sanitaires aéroportées.
- Réglementations juridiques et administratives.

Effectif : 90 à 120

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master…), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **380 €**
- F. C. Individuelle : **550 €**
- F. C. Employeur : **550 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Cours théoriques en amphithéâtre (Hôpital Saint-Antoine) de 6h30 mensuelles le jeudi après midi (total 45h30), enseignements dirigés à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et en société d'assistance. (8h).

Calendrier

De novembre à mai.

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :
Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Secrétariat : Mme Taous BELARBI
Tél : 01 49 28 23 18 - Fax : 01 49 28 21 45
E-mail : taous.belarbi@aphp.fr

Hôpital St Antoine
184 rue du Faubourg St Antoine, 75571 Paris cedex 12
Tél : 01 49 28 23 18 ou 01 49 28 29 43
Mail : Olivier.cha@aphp.fr ou tars.saintantoine@free.fr
Site internet du Diplôme qui regroupe l'ensemble des informations pratiques
http://tars.saintantoine.free.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 0401)
Les Cordeliers - 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94 - Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr
Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur : (FCE)
Sorbonne Université – Formation Continue www.fc.upmc.fr **(Code D050)**
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Contrôle de l'assiduité aux conférences et aux ED.

Examen écrit en juin. Oral de rattrapage en septembre.

Validation : Diplôme d'université

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle